Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/07/2026 - 115424 - 2003 B 10894 - 449 158 898 - BA&SH

BA&SH

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.044.180 euros
Siège social : 29-35 rue Pastourelle
75003 PARIS
449 158 898 RCS PARIS

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
06 JUIL. 2026
Sous le N° 115424

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE EN DATE DU 15 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
Le quinze juin, à 15 heures,

La Présidence a pris les décisions suivantes portant sur l'arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, en vue de l'approbation desdits comptes par l'associé unique.

Madame Barbara BOCCARA présente et commente les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le management a reçu l'ensemble des comptes annuels des filiales et notamment des sociétés suivantes :

Filiales de BA&SH (plus de 50 % du capital détenu)

- Ba&sh Belgium,
- Ba&sh Moda Spain,
- Ba&sh London Limited,
- Knopa Sud SARL,
- Ba&sh Asia Limited,
  - Ba&sh Shanghaï Limited,
  - Ba&sh Macau Lda,
  - Ba&sh Singapour,
  - Ba&sh Taiwan,
  - Ba&sh Hong-Kong Limited,
- O5 Retail SARL,
- Ba&sh America Corp,
  - Ba&sh Beverly Hills LLC,
  - Ba&sh Retail LLC,
  - Ba&sh Distribution LLC,
- Ba&sh Netherlands BV,
- Ba&sh Denmark APS,
- Ba&sh Portugal,
- Ba&sh Canada,
- Ba&sh Ireland Limited,

Paraphe :
Barbara Boccara

Ba&sh Norvège,
Ba&sh Suisse Basel,
Ba&sh Germany,
Ba&SH Italie,
Ba&sh Suède.

Participations de BA&SH (De 10 à 50 % du capital détenu)
Knopa Avignon SARL.

ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

La Présidente décide d'arrêter définitivement les comptes sociaux portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 faisant apparaître une perte nette comptable de (794 544.63) €,

Afin de les soumettre à l'approbation de l'associé unique.

SITUATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat du Cabinet Ernst & Young, Commissaire aux Comptes titulaire arrivera à échéance à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE -TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Le projet de rapport de gestion de la Présidence sur la situation de la société, de son activité au cours de l'exercice écoulé est alors définitivement mis au point et approuvé par la Présidente, de même que l'exposé sommaire de la situation de la société à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le tableau des résultats financiers prévu à l'article R 225-102 du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

ORDRE DU JOUR A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE :

La Présidente arrête l'ordre du jour sur lequel l'associée unique devra délibérer :

- Présentation du rapport de gestion présenté par la Présidente sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Approbation desdites conventions,
- Approbation desdits comptes, quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Paraphe :
Barbara Boccara

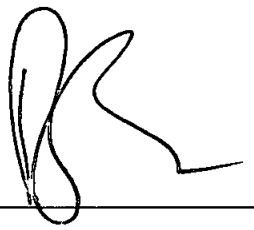
TEXTE DES RESOLUTIONS

La Présidente arrête alors, le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'associée unique ainsi que les termes de son rapport qui lui sera présenté.

*
**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

	Signature
Muse Holding **Présidente** Représentée par la Société ALEPH21, Représentée par Madame Barbara Boccara	

BA&SH

Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 044 180 €
Siège social : 29-35 rue Pastourelle
75003 PARIS
449 158 898 RCS Paris

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE RELATIVES A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
Le 30 juin à 16 heures 30

La soussignée :

La Société MUSE HOLDING, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé 29-35 rue Pastourelle à PARIS (75003), immatriculée sous le numéro 910 784 198 au Registre des Commerce et des Sociétés de Paris, représentée par ALEPH 21, Associée unique et Présidente de la Société, elle-même représentée par Madame Barbara Boccara.

Monsieur Michel AZOGUI représentant la Société ERNST and YOUNG, Commissaire aux Comptes titulaire de la société, est absent et excusé.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion de la Présidence,
- Le procès-verbal du Conseil d'administration du Groupe MUSE HOLDING,
- Les rapports du Commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Présentation du rapport de gestion présenté par la Présidence sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Présentation des rapports du commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Approbation desdites conventions,
- Approbation desdits comptes, quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Paraphe :
Barbara Boccara

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes sociaux et quitus aux dirigeants)

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaires aux Comptes, et après avoir pris acte de l'approbation préalable desdits comptes annuels par le Conseil d'administration du Groupe MUSE HOLDING, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, la société MUSE HOLDING, Associée unique, donne au Président et aux Directeurs Généraux, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

(Conventions réglementées)

L'Associée unique prend acte et ratifie en tant que de besoin les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, intervenues et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, telles qu'elles sont énoncées dans le rapport du Commissaire aux Comptes.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat)

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable s'élevant à la somme de (794 544,63) euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

La totalité, soit la somme de (794 544,63) €
au compte Autres réserves
qui figure au passif du bilan pour un montant de 68 423 038,17 euros
à l'effet de le porter à la somme de 67 628 493,54 euros

Après affectation, les postes des capitaux propres se présenteraient ainsi qu'il suit :

POSTES DES CAPITAUX PROPRES	MONTANT EN EUROS (€)
Capital social	1 044 180,00
Prime d'émission	3 600 670,00
Réserve légale	104 418,00
Autres réserves	67 628 493,54
TOTAL	72 377 761,54

Paraphe :
Barbara Boccar

QUATRIEME DECISION

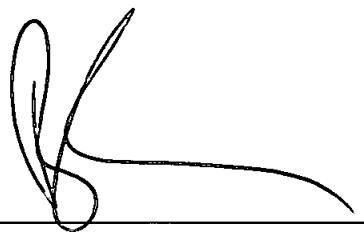
(Distributions de dividendes antérieures)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique confirme que la Société n'a pas procédé aux distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs)

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

	Signature
Muse Holding **Associée unique et Présidente** Représentée par la Société ALEPH21 Représentée par Madame Barbara Boccara	

BA&SH

Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 044 180 €
Siège social : 29-35 rue Pastourelle
75003 PARIS
449 158 898 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Associée unique,

Nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur la situation de la société, sur son activité et celle de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, afin de vous rendre compte de notre gestion et soumettre à votre approbation :

- les comptes de cet exercice,
- les propositions de votre Présidence.

Lecture vous sera donnée de notre rapport et celui du Commissaire aux Comptes.

Nous vous précisons que tous les documents et renseignements prescrits par la Loi ont été tenus à votre disposition, au siège social de la société, quinze jours au moins avant la date de la présente réunion.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Paraphe :
Barbara Boccara

RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA SOCIETE BA&SH

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1.1 – Activité de la Société

1.1.1 – Situation et activité de la Société par secteur d'activité

Notre société poursuit son activité de commerce de détail en habillement.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a une durée ordinaire de douze mois.

1.1.2 – Evènements importants survenus au cours de l'exercice

- **Plan de sauvegarde Accélérée**

Après avoir connu les répercussions d'un marché de l'industrie textile chahuté, ba&sh entame une nouvelle phase de développement avec un rebond confirmé, une restructuration financière menée avec succès et le retour des fondateurs à la gouvernance avec un plan stratégique solide.

En effet, grâce au Plan de Sauvegarde Accélérée arrêté le 18 mars 2025, ba&sh a restructuré sa dette financière sous la protection du Tribunal de commerce avec le soutien réitéré de ses partenaires bancaires en l'espace de 3 mois. Cette procédure a permis de renforcer la structure financière du groupe et renforcer les fonds propres avec 15 M € d'apports par les actionnaires pour accompagner le nouveau plan stratégique qui commence en 2025 à porter ses fruits malgré le contexte de marché tendu.

Les principaux termes de cette procédure sont les suivants :

- un apport de new money de la part des actionnaires existants à hauteur de 15 M€ au niveau de Muse holding
- un report de maturité des dettes au titre des tranches A et B et du RCF au 31 décembre 2028 au titre de leur capital et de leurs intérêts au niveau de Muse holding ;
- une conversion des obligations convertibles octroyées aux actionnaires et aux managers ainsi qu'une conversion du crédit-vendeur en actions de préférence de catégorie B et C donnant le droit de percevoir une partie des produits issus de la cession envisagée selon la répartition fixée dans la waterfall au niveau de Muse holding ;
- l'abandon de toute dette non payée dans le cadre de la cascade de répartition des produits de cession entre créanciers financier et actionnaire au niveau de Muse holding.

En 2025, Sharon Krief, Barbara Boccara et Dan Arrouas, les fondateurs historiques, ont repris la direction opérationnelle du groupe.

Depuis, la marque suit son nouveau plan stratégique élaboré par les co-fondateurs et baptisé « New Beginnings ». Il sera déployé jusqu'en 2028 et couvre quatre axes : gestion dynamique et premiumisée du parc de magasins, recentrage et créativité de l'offre, réaffirmation de l'identité de marque et optimisation de l'efficacité opérationnelle.

Ainsi, l'année 2025 marque une année d'exécution très concrète du plan stratégique autour des axes du plan :

- Bash a d'abord réaffirmé sa priorité sur son marché historique, la France, avec le recrutement d'un Directeur Retail France capable d'avoir une lecture très fine de chaque boutique : équipes, stocks, concept, merchandising et performance globale. L'objectif est simple : remettre l'excellence retail au cœur du modèle.
- En parallèle, l'Europe est montée en puissance, avec la création d'une direction dédiée et un focus renforcé sur des pays clés et porteurs sur notre segment de marque comme l'Espagne, la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne.
- Une restructuration volontaire et pragmatique du réseau de boutiques a été engagée avec la fermeture de plus de 50 points de vente depuis 2024 à travers le monde : optimisation du parc, concentration sur les points de vente à fort potentiel et sortie assumée des emplacements les plus complexes. C'est une logique de qualité et de rentabilité plutôt que de volume.
- Le site e-commerce continue d'asseoir sa stratégie mise en place dès fin 2024, avec une trajectoire de développement cohérente et progressive notamment sur l'Europe en 2025, en complément du réseau physique. L'E-Commerce pèse toujours près de 25% de notre chiffre d'affaires consolidé.
- Sur le plan financier, 2025 est une année structurante avec le recrutement d'une nouvelle direction financière. La priorité est de sécuriser l'ensemble des process, déployer des contrôles et procédures sur tous les sujets clés, et mettre en place un pilotage beaucoup plus fin de l'activité.
- Au sein des Business Units internationales une dynamique de renouveau a été impulsée en nommant de nouveaux CEO en Amérique et en Asie, des dirigeants solidement ancrés dans leurs marchés locaux. L'enjeu est clair : réaligner ces régions avec le plan stratégique du groupe grâce à une approche pragmatique et disciplinée, en capitalisant d'abord sur l'existant, sans lancer d'investissements prématurés, et en travaillant activement à la renégociation des partenariats en place.

1.1.3 – Evolution prévisible de la Société

Sur 2026, Bash continue son plan en insistant sur les piliers suivants :

- Positionner la marque comme référence premium sur son marché
- Transformer Bash en marque Lifestyle
- Consolider, optimiser et développer durablement les activités existantes
- Préparer l'expansion 2027 sur des nouveaux marchés en s'appuyant sur des partenaires stratégiques (Corée, Inde, Moyen-Orient...)
- Réaffirmer un pilotage fort et unifié des Business Units Asie & Amérique
- Déployer un cadre rigoureux de mesure, de contrôle et de gouvernance des opérations

En parallèle, Bash poursuit la rationalisation du réseau avec des fermetures ciblées et l'ouverture sélective de points de vente stratégiques pour soutenir le développement de la marque.

1.1.4. Les objectifs et la politique de la Société en matière de couverture - La nature des instruments financiers utilisés - L'exposition aux risques de prix, de crédit ; de liquidité et de trésorerie

La majeure partie du chiffre d'affaires du groupe ba&sh est libellée en euros, tandis que ses achats de marchandises sont principalement en dollars américains, les fournisseurs étant situés en Asie pour un peu plus de la moitié.

En l'absence de couverture, les fluctuations du taux de change EUR/USD pourraient impacter les résultats du groupe. C'est pourquoi ba&sh a mis en place une stratégie de couverture claire, appuyée par un portefeuille d'instruments à court et moyen terme, permettant de sécuriser les taux de conversion de ses achats en USD. Cette approche vise à garantir une meilleure visibilité sur les décaissements futurs et à limiter l'exposition aux variations de change.

Désormais, seul le CIC continue de nous accorder une ligne de change en dollars américains comprise entre 5 et 6 millions de dollars. Ce niveau reste limité au regard de nos besoins d'achats fournisseurs en USD et contraint notre capacité de couverture.
Par ailleurs, depuis le 10 juillet 2025, ba&sh ne bénéficie plus des encaissements issus des ventes Web aux États-Unis, ceux-ci étant désormais encaissés directement par la filiale. Cette évolution a un impact significatif sur notre politique de couverture de change, dans la mesure où nous ne disposons plus de flux naturels en USD permettant de compenser partiellement nos besoins d'achats fournisseurs. Les montants couverts restent ainsi inférieurs aux besoins réels.

Pour les couvertures des collections en cours, nous bénéficions encore partiellement des couvertures mises en place précédemment. De plus, l'évolution du dollar depuis le début de l'année 2025 nous est favorable. Le taux spot EUR/USD se situe actuellement autour de 1,17, ce qui nous permet, même en ayant recours au marché spot, de rester à des niveaux supérieurs à notre taux budgété.
Concernant les coûts en USD, principalement liés aux achats de marchandises, l'exposition au risque de change est relativement prévisible. Les approvisionnements suivent un cycle régulier et sont bien maîtrisés, avec un réseau de fournisseurs stable.
Depuis plusieurs années, ba&sh collabore avec Forex Finance afin d'optimiser ses stratégies de couverture et d'adapter ses positions aux conditions du marché.

1.1.5. Les ressources incorporelles essentielles

Les actifs incorporels du groupe Bash se composent principalement des droits au bail afférents à des emplacements commerciaux stratégiques, ainsi que des investissements réalisés dans le cadre de notre développement en technologies de l'information.

1.2 – Résultat de l'exercice écoulé

1.2.1 – BA&SH

Nous vous demandons de prendre connaissance des éléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les produits d'exploitation s'élèvent à .....190 238 230 €
Les charges d'exploitation s'élèvent à .....187 317 379 €
Faisant ressortir un résultat d'exploitation de ..... 2 920 851 €

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net qui s'est élevé à la somme de 177 320 680 € contre 173 901 995 € au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

	France	Exportations
Production vendue (biens)	96 857 563 €	73 906 730 €
Production vendue (services)	305 519 €	6 250 868 €

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

. Achats de marchandises.....70 020 946 €
. Achats de matières premières et autres approvisionnements.....6 659 153 €
. Variation de stocks .....935 293 €
. Autres achats et charges externes.....56 342 413 €
. Impôts, taxes et versements assimilés.....2 077 461 €
. Salaires et traitements.....22 523 526 €
. Charges sociales.....8 627 639 €
. Autres charges.....2 113 011 €
. Valeur comptable des immobilisations cédées.....3 851 813 €

Des dotations ont été pratiquées de la manière suivante :

. Dotations aux amortissements sur immobilisations.....3 312 815 €
. Dotations aux dépréciations sur immobilisations.....1 282 000 €
. Dotations aux provisions sur actif circulant.....8 871 684 €
. Dotations aux provisions pour risques et charges.....699 627 €

Les produits financiers s'élèvent à .....5 663 716 €
Les charges financières s'élèvent à .....8 522 812 € (•)
(•) *Compte tenu des dépréciations sur créances intercompagnies et sur les titres des filiales*

Le résultat financier s'élève à .....(2 859 096) €

Le résultat courant avant impôts ressort à .....61 755 €

Les produits exceptionnels s'élèvent à .....53 600 €
Les charges exceptionnelles d'élèvent à .....655 622 €
Le résultat exceptionnel s'élève à .....(602 021) €

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise est de.....0 €
L'impôt sur les bénéfices s'élève à.....254 278 €

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit
par une perte nette comptable de .....794 544 €
contre une perte nette comptable de 20 531 694 € au titre de l'exercice précédent.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître les principaux postes suivants :

	31.12.2025	31.12.2024
Actif immobilisé	29 338 949 €	35 838 904 €
Actif circulant	142 350 709 €	142 756 708 €
Capitaux propres	72 377 762 €	73 172 306 €
Prime de remboursement des emprunts	7 387	7 387
Ecart de conversion actif	391 112	218 888

Paraphe :
Barbara Boccara

Provisions pour risques et charges	9 338 471 €	4 440 825 €
Dettes	89 615 160 €	100 617 825 €
Ecarts de conversion passif	756 765 €	590 930 €
Total du bilan	169 470 391 €	178 821 887 €

La société BA&SH SAS a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe est ainsi constitué de la société mère Muse Holding SAS, de ses filiales Financière BA&SH et BA&SH.

Conformément à cette convention en vigueur, la société BA&SH supporte la charge d'impôt sur les sociétés calculée sur son résultat comme si elle avait été imposée séparément.

Les comptes de la société BA&SH sont repris en intégration globale dans les comptes consolidés établis par la société MUSE HOLDING SAS en conformité avec les règles et méthodes décrites par le règlement ANC 2016.

1.2.2 – Résultats des Filiales (données de liasse consolidée)

Filiales	CA (en €)	Résultat Net (en €)
BA&SH BELGIUM	5 268 950	167 250
BA&SH MODA SPAIN	13 553 871	491 025
BA&SH LONDON	12 265 299	389 282
KNOPA SUD	918 847	14 099
BA&SH ASIA	0	-1 524 213
BA&SH Macau	84 299	-195 541
BA&SH Hong Kong	4 989 066	113 271
BA&SH Shanghai	30 198 013	-7 204 788
BA&SH Singapore	1 757 538	36 619
BA&SH Taiwan	2 323 496	99 679
O5 RETAIL	2 011 846	65 875
BA&SH AMERICA	25 201 933	3 453 935
BA&SH Beverly Hills LLC	378 740	-438 397
BA&SH Retail LLC	655 046	-629 351
BA&SH Distribution LLC	7 291 929	-4 356 901
BA&SH Netherlands	7 860 913	277 484
BA&SH Portugal	1 933 147	71 805
BA&SH Danemark	927 336	-39 681
BA&SH Canada	3 196 973	98 669
BA&SH Ireland	2 444 114	90 445
BA&SH Norvège	213 050	-140 341
BA&SH Suède	0	-33 338
BA&SH SUISSE	9 301 062	541 466
BA&SH GERMANY	9 927 974	85 543
BA&SH Italie	3 066 964	65 226
KNOPA AVIGNON	748 414	-22 617

INFORMATIONS SPECIFIQUES

COMMUNIQUEES A L'ASSOCIEE UNIQUE
Conformément aux dispositions légales et statutaires de la société.

Conformément aux dispositions légales et statutaires de la Société

I – PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1.1 – Proposition d'affectation du résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable s'élevant à la somme de (794 544,63) euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

La totalité, soit la somme de (794 544,63) €
au compte Autres réserves
qui figure au passif du bilan pour un montant de 68 423 038,17 euros
à l'effet de le porter à la somme de 67 628 493,54 euros

Après affectation, les postes des capitaux propres se présenteraient ainsi qu'il suit :

POSTES DES CAPITAUX PROPRES	MONTANT EN EUROS (€)
Capital social	1 044 180,00
Prime d'émission	3 600 670,00
Réserve légale	104 418,00
Autres réserves	67 628 493,54
TOTAL	72 377 761,54

1.2 – Montant des dividendes des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au cours des trois exercices précédents, nous n'avons procédé à aucune distribution de dividendes.

1.3 – Dépenses non déductibles fiscalement et réintégration fiscale de frais généraux

Ainsi que vous avez pu le constater au vu des documents qui ont été mis à votre disposition, et conformément à l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que pour la détermination du résultat fiscal de l'exercice, nous avons réintégré les sommes suivantes :

- Taxe sur les véhicules des sociétés 226 €
- Amendes et pénalités : 27 224 €
- Dons en numéraire 122 853 €
- Ecart de conversion actif N-1 218 888 €
- Ecart de conversion passif N 756 765 €
- Provisions et charges à payer non déductibles 754 857 €
- Dons sur stocks 13 532 €
- Dépréciation des titres de participation y compris 4 951 979 €
  Les provisions pour risques et charges des filiales 6 846 324 €

1.4. – Résultats des derniers exercices

Paraphe :
Barbara Boccara

Il a été dressé un état financier des derniers exercices sociaux, lequel a été tenu à la disposition des associés, au siège social, avec tous les documents et enseignements exigés par la Loi.

II – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous signalons que la société n'a pris aucune participation représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française au cours de l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, notre Société détenait des participations dans les sociétés suivantes :

Filiales de BA&SH (plus de 50 % du capital détenu)

Ba&sh Belgium,
Ba&sh Moda Spain,
Ba&sh London Limited,
Knopa Sud SARL,
Ba&sh Asia Limited,
- Ba&sh Shanghaï Limited,
- Ba&sh Macau Lda,
- Ba&sh Singapour,
- Ba&sh Hong-Kong Limited,
- Ba&sh Taiwain,

O5 Retail SARL,
Ba&sh America Corp,
- Ba&sh Beverly Hills LLC,
- Ba&sh Retail LLC,
- Ba&sh Distribution LLC,

Ba&sh Netherlands BV,
Ba&sh Denmark APS,
Ba&sh Portugal,
Ba&sh Canada,
Ba&sh Ireland Limited,
Ba&sh Norvège,
Ba&sh Suisse Basel,
Ba&sh Germany,
Ba&SH Italie,
Ba&sh Suède.

Participations de BA&SH (De 10 à 50 % du capital détenu)

Knopa Avignon SARL.

Ceux-ci ont permis l'établissement des comptes consolidés du Groupe BA&SH.

Paraphe :
Barbara Boccara

III – INFORMATIONS

III-1 – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Aux termes des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons, ci-après, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

A cet effet, nous vous présentons le tableau en annexe.

III – 2 – INFORMATIONS SUR LES SUCCURSALES

Aux termes des dispositions de l'article L.232-1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance, que la société n'a aucune succursale existante.

III – 3 – INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous rappelons que la société est détenue à 100% par la société MUSE HOLDING, associée unique.

Les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce.

III- 4 - INFORMATIONS SUR LES MONTANTS DES PRETS INTERENTREPRISES

Aux termes des dispositions des articles L.511-6 3 bis et R 511-2-1-1 du Code Monétaire et Financier, nous présentons, la liste des montants des prêts interentreprises, ainsi qu'il suit :

Muse Holding a signé le 19/05/2022 avec Ba&sh et Financière Ba&sh une convention de mise à disposition de prêts intra-groupe d'un montant maximum de 110 millions d'euros.

Financière Ba&sh a également signé avec Ba&sh une convention de prêt intragroupe pour un montant de 10 000 000 €.

Au 31/12/2025, les montants suivants, comprenant les intérêts capitalisés, font l'objet de prêt intragroupe :

Prêteur	Emprunteur	Montant au 31/12/2025 (y compris intérêts capitalisés)
Muse Holding	Financière Ba&sh	91 297 646,78
Muse Holding	Ba&sh	17 571 663,88
Financière Ba&sh	Ba&sh	10 654 077,78

IV – QUITUS AU PRESIDENT ET AUX DIRECTEURS GENERAUX

Nous vous demandons de bien vouloir donner au Président et aux Directeurs Généraux, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tel qu'il a été présenté, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Paraphe :
Barbara Boccara

V – SITUATION DES MANDATS DES DIRIGEANTS

La Présidente et les Directeurs généraux ont été nommés pour une durée indéterminée :

- par décision de l'associée unique en date du 1er septembre 2022 avec effet rétroactif pour une durée indéterminée à compter du 19 mai 2022, pour la société Muse Holding, Présidente
- par décision du Président du 25 mars 2021, pour Barbara BOCCARA, DG
- par décision du Président du 25 mars 2021, Sharon KRIEF, DG
- par décision de l'associée unique du 30 septembre 2024, Serge Daniel ARROUAS, DG

VI – SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que le mandat du Cabinet Ernst & Young, Commissaire aux Comptes titulaire arrivera à échéance à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

VII – INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre activité ne génère aucune conséquence dommageable pouvant rejaillir sur les sources d'énergie ou sur notre environnement. Aucune information particulière n'est donc à signaler.

VIII – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons rien à signaler au sein de notre structure à ce titre.

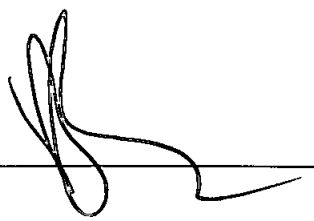
**
*

Après avoir pris connaissance des documents qui vous ont été communiqués et avoir entendu nos explications, nous espérons que vous voudrez bien les approuver et nous donner quitus entier et sans réserve pour notre gestion.

**
*

Le projet du texte des décisions que nous soumettons à votre approbation reprend les propositions de notre rapport et nous espérons que vous voudrez bien les approuver.

Nous vous remercions de votre confiance.

	Signature
Muse Holding **Présidente** Représentée par la Société ALEPH21 Représentée par Madame Barbara Boccara	

- ANNEXE -

Tableau des délais de paiement Clients / Fournisseurs

(Articles L.441-14 et D.441-4 du Code de Commerce)

Paraphe :
Barbara Boccara

Paraphe :
Barbara Boccara

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441 - 4)

	Article D. 441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		362	246	91	320	1 019		1 071	861	316	55 497	58 345
Montant total des factures concernées		1 695 338	1 279 387	597 954	603 768	4 177 047		4 156 410	1 909 626	2 371 948	71 068 530	79 466 515
Pourcentage du montant total des achats h.t de l'exercice		1,27%	0,96%	0,45%	0,45%	3,13%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t de l'exercice								2,33%	1,08%	1,34%	40,08%	44,83%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	N.A											
Montant total des factures exclues	N.A											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisé pour calcul des retards de paiement	Délais contractuels: Délais légaux : (à preciser)						Délais contractuels: (à preciser) Facturation groupe : échéance à date de facture Délais légaux : (à preciser)					

(A) Tranches de retard de paiement
Les factures échues à plus de 30 jours concernent essentiellement des flux internes au Groupe bâûch pour des filiales.

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

BA&SH

Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 044 180 €
Siège social : 29-35 rue Pastourelle
75003 PARIS
449 158 898 RCS Paris

RAPPORT DE LA PRESIDENCE SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025)

En conformité des dispositions des articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, la Présidence de la Société vous présente le rapport sur les conventions réglementées par ladite loi.

CONVENTIONS NOUVELLES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, le Président indique qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS ANTERIEUREMENT CONCLUES ET POURSUIVIES AU COURS DE L'ÉXERCICE ÉCOULÉ :

- **Convention de prestation de services**

Prestataire : Muse Holding
Bénéficiaire : Ba&sh
Prise d'effet : 19 mai 2022
Objet : Direction du bureau de style
Montant au titre de 2025 : Pour des raisons de confidentialité, les montants ne peuvent être communiqués car ils correspondent à des éléments de rémunération des dirigeants de Ba&sh, ce qui conduirait indirectement à communiquer des rémunérations individuelles.

- **Convention de Mandat social**

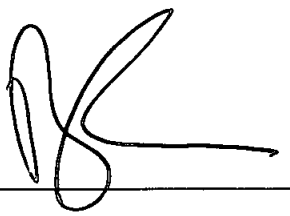
Prestataire : Muse Holding
Bénéficiaire : Ba&sh
Prise d'effet : 19 mai 2022
Objet : Conditions d'exercice du mandat social de Président de la société BA&SH confié à la société Muse Holding par décision de l'associé unique le 1er septembre 2022.
Montant au titre de 2025 : Pour des raisons de confidentialité, les montants ne peuvent être communiqués car ils correspondent à des éléments de rémunération des dirigeants de Ba&Sh, ce qui conduirait indirectement à communiquer des rémunérations individuelles.

Les fonctions de présidence du groupe sont rémunérées dans le cadre de la convention de mandat décrite ci-dessus.

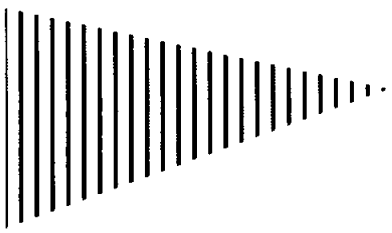
Paraphe :
Barbara Boccara

Les rémunérations des autres organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer des rémunérations individuelles.

Ces conventions sont soumises à votre approbation.

	Signature
Muse Holding **Présidente** Représentée par la Société ALEPH21 Représentée par Madame Barbara Boccara	

Certifié conforme



BA&SH

Décision de l'associé unique relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

BA&SH

Décision de l'associé unique relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Associé Unique de la société BA&SH,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Le présent rapport reprend, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'associé unique

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation.

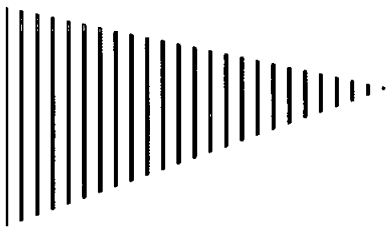
Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
Michel Azogui

Michel Azogui

Certifié conforme



BA&SH

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

BA&SH

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société BA&SH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BA&SH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'établit à € 6 058 804, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur de marché ou de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note « Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels.

Les créances rattachées à des participations, dont le montant net figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'établit à € 4 480 805, sont évaluées à leur valeur nominale et dépréciées dès lors qu'un risque de non-recouvrement est identifié selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note « Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels.

Les provisions pour risques et charges, dont le montant net figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'établit à € 9 338 471, sont déterminées sur la base de la meilleure estimation de votre société concernant les ressources nécessaires pour éteindre ses obligations, conformément aux principes exposés dans le paragraphe « Provisions » de la note « Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : ces informations ne concordent notamment pas avec les dates d'échéances mentionnées sur les factures.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
Michel Azogui

Michel Azogui

ba&sh

29-35 Rue de Pastourelle
75003 PARIS

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

01/01/2025 au 31/12/2025



Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
BASH — Devise d'édition

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	13 453 503	11 102 160	2 351 343	3 327 486
Fonds commercial	15 568 996	7 968 000	7 600 996	10 365 997
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	96 429		96 429	176 381
TOTAL immobilisations incorporelles :	**29 118 927**	**19 070 160**	**10 048 768**	**13 869 864**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 862 289	1 566 918	295 371	290 300
Autres immobilisations corporelles	20 035 003	14 219 933	5 815 071	7 460 902
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	161 515		161 515	110 851
TOTAL immobilisations corporelles :	**22 058 807**	**15 786 850**	**6 271 957**	**7 862 053**
Immobilisations financières				
Participations	10 513 124	4 454 319	6 058 804	5 487 597
Créances rattachées à des participations	22 699 800	18 218 995	4 480 805	3 603 969
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				75 853
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 704 744	226 128	2 478 616	4 939 567
TOTAL immobilisations financières :	**35 917 667**	**22 899 442**	**13 018 225**	**14 106 987**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**87 095 401**	**57 756 452**	**29 338 949**	**35 838 904**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 128 234	1 594 636	2 533 598	3 797 794
En-cours de production	2 631 391		2 631 391	2 733 740
Produits finis	42 348 397	4 532 935	37 815 462	38 699 382
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**49 108 022**	**6 127 571**	**42 980 451**	**45 230 916**
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 000
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	81 863 541	33 571 597	48 291 943	47 158 685
Autres créances	30 602 760	1 344 185	29 258 575	42 765 949
Charges constatées d'avance	3 106 932		3 106 932	3 475 130
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**115 573 232**	**34 915 782**	**80 657 450**	**93 399 763**
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	14 508 225		14 508 225	393 884
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 203 584		4 203 584	3 731 146
TOTAL valeurs mobilières de placement :	**18 711 808**		**18 711 808**	**4 125 029**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**183 394 063**	**41 043 353**	**142 350 709**	**142 756 708**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)	7 387		7 387	7 387
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	391 112		391 112	218 888
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**270 887 963**	**98 799 805**	**172 088 158**	**178 821 887**

© Sage

Bilan Passif

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

PASSIF			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	dont versé	1 044 180	1 044 180	1 044 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			3 600 670	3 600 670
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			104 418	104 418
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			68 423 038	88 954 732
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(794 545)	(20 531 694)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			**72 377 762**	**73 172 306**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)				
Provisions pour risques			9 338 471	4 440 825
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)			**9 338 471**	**4 440 825**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 458 731	8 714 884
Emprunts et dettes financières diverses (2)			45 891 706	37 477 509
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 404 170	960 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			23 437 987	35 450 669
Dettes fiscales et sociales			9 084 127	10 374 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			170 579	338 445
Autres dettes			6 167 861	7 302 083
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III) (1)			**89 615 160**	**100 617 825**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			756 765	590 930
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			172 088 158	178 821 887

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
BASH Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	97 163 082	80 157 598	177 320 680	173 901 995
Montant net du chiffre d'affaires	**97 163 082**	**80 157 598**	**177 320 680**	**173 901 995**
Production stockée			1 277 018	(2 444 305)
Production immobilisée			423 688	448 980
Subventions			125 429	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			4 083 441	5 028 350
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			4 305 213	
Autres produits			2 702 761	1 483 090
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**190 238 230**	**178 418 111**
Achats de marchandises			70 020 946	67 556 845
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 659 153	5 502 831
Variation de stock			935 293	745 491
Autres achats et charges externes (1)			56 342 413	59 023 461
Impôts, taxes et versements assimilés			2 077 461	1 890 286
Salaires			22 523 526	22 139 296
Cotisations sociales			8 627 639	8 354 469
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 312 815	3 443 532
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 282 000	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 871 684	15 488 872
Dotations aux provisions			699 627	589 357
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			3 851 813	
Autres charges			2 113 011	1 434 308
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**187 317 379**	**186 168 750**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**2 920 851**	**(7 750 639)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**2 920 851**	**(7 750 639)**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	1 765 474	621 772
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	153 761	91 733
Reprises sur dépréciations et provisions	3 735 308	149 342
Différences positives de change	9 174	189 058
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**5 663 716**	**1 051 905**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 456 781	10 364 685
Intérêts et charges assimilées (3)	3 034 934	2 663 130
Différences négatives de change	31 096	177 781
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**8 522 812**	**13 205 596**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(2 859 096)**	**(12 153 691)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**61 756**	**(19 904 331)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**53 600**	**1 463 924**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**655 622**	**2 616 838**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(602 021)**	**(1 152 914)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		(862)
Impôts sur les bénéfices (X)	254 278	(524 689)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**195 955 547**	**180 933 940**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**196 750 091**	**201 465 634**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(794 544)**	**(20 531 694)**

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

© Sage

ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière ("en application du règlement n°2018-07 du 10 décembre 2018 et suivants") et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes sont établis pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes comptables présentés ci-dessous ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

L'Autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, complété par le règlement ANC n°2023 du 7 juillet 2023.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'application de ce nouveau règlement a principalement conduit à une modification de la présentation des états financiers ainsi qu'au reclassement de certains agrégats, afin d'assurer leur conformité au nouveau référentiel comptable.

Ces changements n'ont pas d'incidence significative sur le résultat net ni sur la situation nette de la société.

La société Ba&sh a adopté la nouvelle présentation des états financiers prévue par le règlement ANC n°2022-06.

Elle a également procédé au reclassement de certaines charges et produits auparavant présentés en résultat exceptionnel, désormais classés en charges et produits d'exploitation, conformément aux nouvelles dispositions du Plan comptable général.

Les principaux changements portent sur :
- La suppression des comptes de transferts de charges : cette technique, qui permettait de neutraliser des charges entre différentes activités, est supprimée. Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, le montant des transferts de charges s'élevait à 1 922 572 € »
- La définition du résultat exceptionnel : il est désormais limité aux éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, aux écritures purement fiscales et aux corrections d'erreurs. Au 31/12/2025, les éléments exceptionnels ne comprennent que honoraires et charges liées au plan « New Beginnings », (Cf . Faits marquants)

Le bilan de l'exercice présente un total de 172 088 158 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 195 358 419 euros et un total charges de 196 152 964 euros, dégageant ainsi un résultat net, soit une perte de 794 545 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le temps passé par les développeurs à développer l'outil informatique est activé en contrepartie d'un compte de production immobilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, à savoir :

- Installations techniques : 1 à 5 ans linéaire
- Matériel outillage : 1 à 5 ans linéaire
- Agencements, aménagements : 4 à 15 ans linéaire
- Mobilier matériel de bureau : 2 à 10 ans linéaire
- Matériel informatique : 2 à 10 ans linéaire
- Immobilisations incorporelles : 1 à 9 ans linéaire

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur valeur d'achat.
Le poste des immobilisations incorporelles inclut principalement les droits au bail de boutiques essentiellement en France.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée.
La valeur d'utilité est fondée sur un multiple de résultat d'exploitation qui sera généré par les boutiques, auquel est retranchée une quote-part des frais de direction du réseau et des services afférents.

Au 31/12/2025, tous les droits au bail des établissements ci-dessous énumérés sont cédés entrainant une diminution de l'actif incorporel d'un montant 3 595 001€.

- Croix rouge
- Tours
- Saint Dominique
- Orléans
- Reims
- Tournelles

De manière concomitante, une reprise de dépréciation d'un montant de 830 000€ correspondant à ces cessions a été comptabilisé.
Le reliquat de 80 000€ de la diminution du droit au bail de la Défense correspond à un ajustement de valeur brute suite à protocole d'accord.

Immobilisations financières

Les titres des filiales figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition (prix d'acquisitions et frais y afférents).

Une provision pour dépréciation des titres est constituée dès lors que la quote-part détenue dans la situation nette de la filiale devient inférieure à la valeur brute des titres détenus.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent aux comptes courants d'associés et aux dépôts de garantie.

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de non-recouvrement est identifié.

En 2025, les titres de participations ont fait l'objet conformément aux principes comptables
- d'une dépréciation en vigueur pour un montant de 11 €
- d'une reprise de dépréciation pour un montant de 571 218€

En 2025, les créances rattachées à des participations ont fait l'objet conformément aux principes comptables
- d'une dépréciation en vigueur pour un montant de 47 553 €
- d'une reprise de dépréciation pour un montant de 2 698 538€

En 2025, les comptes courants ont fait l'objet conformément aux principes comptables
- d'une dépréciation en vigueur pour un montant de 163 940 €
- d'une reprise de dépréciation pour un montant de 107 552€

De manière concomitante, une dotation nette relative aux créances commerciales inter compagnies a été constatée pour un montant total de 3 704 576 €, correspondant à :

- des dotations d'un montant de 4 444 617€ :
- des reprises d'un montant de 740041€.

Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables, qui résultent des activités de la société. Ces effets s'appliquent à des domaines aussi variés que les relations avec les tiers et les salariés de l'entreprise ou le calcul de l'impôt. Ces situations font l'objet de provisions appropriées dont les montants sont revus régulièrement conformément aux règles comptables en vigueur.

Stocks et en cours

Le prix de revient des stocks est constitué du coût de production (produits finis) ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) et de frais afférents à la création.

L'estimation des frais afférents à la création tient compte d'une quote-part des coûts salariaux des équipes de stylistes et modélistes.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production, celui-ci étant constitué des coûts salariaux des équipes de stylistes et modélistes. Ils correspondent à la période de conception des collections pour lesquelles la phase de production n'a pas encore démarré. En 2025, comme depuis 2018, la base de calcul des en-cours de production tient compte des neuf derniers mois de la période.

Les provisions pour dépréciation des stocks (produits finis et matières) sont déterminées en fonction de leur obsolescence (saison et collections), de leur perspective d'écoulement et de leur valeur de réalisation. La méthode appliquée pour le calcul des provisions pour dépréciation de stocks de produits finis au 31 décembre 2025 a évolué depuis l'année dernière, l'analyse des prévisions d'écoulement des stocks résiduels ayant montré la nécessité de réaliser des dépréciations complémentaires à hauteur de 10% sur les saisons 2022 et 2023.
La méthode appliquée pour le calcul des provisions pour dépréciation de stocks de matières premières a cependant été ajustée depuis 2021 afin de tenir compte de l'obsolescence des matières.

Créances et dettes

Ba&sh distribue ses produits à la fois dans son réseau de boutiques détenues en propre, en affiliation ainsi que dans des boutiques partenaires dans le cadre de son activité Wholesale.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en utilisant le cours de clôture lors de la clôture de l'exercice comptable.

Conformément aux règles comptables françaises définies par le plan comptable général, règlement ANC n° 2015-05 approuvé par arrêté ministériel du 28 décembre 2015, les pertes et gains de change sont ventilés selon leur origine commerciale ou financière. Le résultat net de change sur créances et dettes commerciales s'élève à un gain de 657 827 euros et figure dans le résultat d'exploitation. Cette méthode n'a pas changé depuis 2018.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les provisions tiennent notamment compte de l'âge des créances.

A la clôture de l'exercice, les créances douteuses identifiées correspondent principalement à des créances inter-compagnies.

Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées de comptes courants détenus avec les filiales de ba&sh.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture lors de la clôture de l'exercice comptable.

Dans le cadre de notre activité digitale et des ventes réalisées sur notre site web E-SHOP, les partenaires monétiques Adyen, Paypal et Amex assurent le traitement des transactions.

A la clôture de l'exercice, ces partenaires détenaient les encaissements des ventes des derniers jours de l'année soit 304 K€ au 31/12/2025 (219 k€ auprès de Paypal, 85 k€ auprès d'Adyen et Amex). L'an dernier, ce montant était de 591 K€ au 31/12/2024 (367 k€ auprès de Paypal, 224 k€ auprès d'Adyen et Amex). Ces montants sont comptabilisés en disponibilités.

Couverture de change et instruments dérivés

La société ba&sh applique le règlement ANC n°2015-05.

La majeure partie du chiffre d'affaires est libellée en euros. Cependant, une partie des fournisseurs est payée en dollars américains et en yuans chinois, tandis que les ventes dans ces devises ne permettent pas de couvrir intégralement les achats correspondants. Ba&sh a donc mis en place une stratégie de couverture claire et un portefeuille de couvertures à court / moyen terme afin de sécuriser les taux de conversion de la partie de ses achats libellée en USD et CNY, dans le but d'avoir une prévision dans les décaissements futurs et de minimiser l'incidence du risque de change. Les risques de liquidité et de trésorerie sont bien maîtrisés via une planification budgétaire rigoureuse et un suivi avec Forex Finance.

La société a donc contracté plusieurs contrats de couvertures de change, dont certains sont actifs au 31/12/2025.

Les principes de la comptabilité de couverture s'appliquent dès lors que l'opération est identifiée comme telle en gestion et que le nominal des instruments de couverture correspond aux sous-jacents à couvrir. Quand les opérations ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une opération de couverture, les positions doivent être évaluées à leur juste valeur au bilan (mark to market) et dès qu'il existe une perte latente, une provision pour risques et charges est comptabilisée.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par les affiliés et les grands magasins (concessions) est comptabilisé, dans les comptes de ba&sh, déduction faite de la commission perçue par le partenaire, agissant en tant que commissionnaire.

Le chiffre d'affaires réalisé en ligne (web) comme auprès des partenaires wholesale est comptabilisé dans les comptes au moment de l'expédition des produits (sortie de l'entrepôt).

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Résultat exceptionnel

En application du réglement ANC 2022-06, sont comptabilisés en résultat exceptionnels les charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel.

2. AUTRES ELEMENTS

Actionnariat

Ba&sh SAS est détenue à 100% par la société Financière ba&sh SAS.

Consolidation

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	**Nom** : Muse holding
	Siège : 29-35 Rue pastourelle
	N° siret : 910 784 198 00038
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : Chez Ba&sh

Intégration fiscale

La société Ba&sh SAS a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe est ainsi constitué de la société mère Muse Holding SAS, de ses filiales Financière ba&sh et Ba&sh.

Aux termes de la convention fiscale, la répartition de la charge des impôts obéit aux principes suivants :

1. La charge d'impôt (IS et contributions) supportée par la Filiale, au titre de chaque exercice d'intégration, sera identique à celle qu'elle aurait eu à constater si elle avait été imposée séparément ; il est ainsi retenu le principe de neutralité ;
2. La Filiale ne pourra, pour la détermination de son résultat fiscal, imputer d'éventuelles plus-values nettes à long terme sur son déficit net, et/ou renoncer au régime des sociétés mère et filiales, qu'avec l'accord exprès de la Société intégrante ;
3. L'économie d'IS et de contributions qui résultera de l'application de ce régime de fiscalité de groupe sera définitivement acquise à la Société intégrante.

En conséquence, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Le total des déficits restants à reporter s'élève à 11 140 146€ au 31/12/2025. Le tableau ci-dessous récapitule les crédits d'impôt au 31/12/2025.

Tableau des crédits d'impôts (Art. 833-2)	
Autres crédits d'impôts	8 119,00
Dons sur stock	
Autres crédits d'impôts	73 712,00
Dons en numéraire	
Total	**81 831,00**

Engagements de retraite

Les engagements de l'entreprise au regard des indemnités de fin de carrière sont évalués chaque année selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est conforme à la recommandation ANC 2013-02.
Les engagements de départ à la retraite sont évalués à 448 K€. Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, mais présentés comme des engagements hors bilan.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

Hypothèses	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3.90%	3.4%	3.2%
Table de mortalité	INSEE 2017-2019	INSEE 2017-2019	INSEE 2017-2019
Turnover			
Cadres	Fort	Fort	Fort
Agents de maîtrise	Fort	Fort	Fort
Employés	Fort	Fort	Fort
Taux de charges sociales	45%	45%	45%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Mode de départ en retraite	Départ Volontaire 100%	Départ Volontaire 100%	Départ Volontaire 100%

Transactions avec les parties liées

Pour des raisons de confidentialité, le détail des transactions avec les parties liées n'est pas communiqué. Il est toutefois précisé qu'aucune convention n'a été conclue à des conditions dérogatoires aux conditions normales de marché.

Formation Professionnelle

	2025	*2024*
Nombres d'heures de formation	4 288	2 598
Nombres de personnes formées	325	293
Montant dépensé pour les actions de formation	328 545	332 537
Montant dépensé pour les actions de formation par apprentissage	113 680	18 894
Montant dépensé pour les formation obligatoires	17 661	26 452

3. FAITS MARQUANTS

Négociations du groupe avec ses créanciers

Le groupe Muse holding dont ba&sh est la principale filiale a été touché par la crise du luxe accessible, qui s'explique par plusieurs facteurs : la fragmentation du marché, l'essor de la seconde main, l'inflation, et un contexte international complexe.

C'est dans ce contexte que le groupe Muse holding a entamé des négociations avec ses partenaires bancaires, les organismes sociaux et l'administration fiscale en engageant une procédure de sauvegarde accélérée laquelle ayant pris fin en avril 2025.

Les principaux termes de cette procédure sont les suivants :

- un apport de new money de la part des actionnaires existants à hauteur de 15 M€ au niveau de Muse holding
- un report de maturité des dettes au titre des tranches A et B et du RCF au 31 décembre 2028 au titre de leur capital et de leurs intérêts au niveau de Muse holding ;
- une conversion des obligations convertibles octroyées aux actionnaires et aux managers ainsi qu'une conversion du crédit-vendeur en actions de préférence de catégorie B et C donnant le droit de percevoir une partie des produits issus de la cession envisagée selon la répartition fixée dans la waterfall au niveau de Muse holding ;
- l'abandon de toute dette non payée dans le cadre de la cascade de répartition des produits de cession entre créanciers financier et actionnaire au niveau de Muse holding.

A noter également :

- la conversion du découvert bancaire du crédit agricole en dette bancaire pour un montant de 1 651 914 €uros
- La reconduction du plan d'apurement des dettes fiscales et sociales lequel prendra fin en 2026.

Le plan stratégique « New Beginnings », conçu par les cofondateurs, a produit ses premiers effets tangibles dès 2025 : retour à la profitabilité du modèle opérationnel et maîtrise renforcée des coûts. Ce plan repose sur quatre piliers : une gestion dynamique et premiumisée du réseau de magasins, un recentrage créatif de l'offre, une réaffirmation forte de l'identité de marque et une optimisation de l'efficacité opérationnelle.

Sur l'année 2025 il a été procédé à la fermeture de 11 boutiques en France tandis qu'aucune n'a été ouverte.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Immobilisations

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	32 292 902		609 185
TOTAL immobilisations incorporelles :	**32 292 902**		**609 185**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 117 265		130 170
Installations générales, agencements et divers	13 642 748		1 428 295
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 558 825		496 895
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	110 851		149 615
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**22 429 689**		**2 204 975**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 513 124		
Autres titres immobilisés	75 853		47 353
Prêts et autres immobilisations financières	29 616 644		2 314 072
TOTAL immobilisations financières :	**40 205 621**		**2 361 425**
TOTAL GÉNÉRAL	94 928 212		5 175 585

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		3 783 159	29 118 928	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**3 783 159**	**29 118 928**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels	172	384 974	1 862 289	
Inst. générales, agencements et divers	420 907	1 013 455	13 636 681	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 251	656 146	6 398 322	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		98 952	161 515	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**422 330**	**2 153 527**	**22 058 807**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			10 513 124	
Autres titres immobilisés		75 853		
Prêts et autres immo. financières		6 526 173	25 404 544	
TOTAL immobilisations financières :		**6 602 026**	**35 917 667**	
TOTAL GÉNÉRAL	422 330	12 538 712	87 095 402	

© Sage

Amortissements

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	9 545 038	1 569 928	12 806	11 102 160
TOTAL immobilisations incorporelles :	**9 545 038**	**1 569 928**	**12 806**	**11 102 160**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 826 965	111 686	371 733	1 566 918
Inst. générales, agencements et divers	7 242 248	1 106 554	816 066	7 532 737
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	5 498 424	532 575	625 803	5 405 195
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**14 567 636**	**1 750 815**	**1 813 602**	**14 504 850**
TOTAL GÉNÉRAL	24 112 674	3 320 743	1 826 409	25 607 010

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 569 928		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 569 928**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	111 686		
Installations générales, agencements et divers	1 481 506		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	671 100		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**2 264 292**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 834 220		

© Sage

STOCKS ET DEPRECIATIONS

Les montants de ce tableau sont exprimés en € :

Stocks et en-cours		
Postes	**Exercice N**	**Exercice N-1**
Stocks de Matières Premières	4 128 234,28	5 063 527,38
En-cours de production	2 631 391,29	2 733 739,77
Stocks de produits finis - Boutiques	9 747 010,86	11 044 896,78
Stocks de produits finis - Dépôt	30 567 562,96	28 800 057,92
Stocks de produits finis - Défectueux	937 549,87	624 929,60
Stocks de produits de seconde main	1 096 273,05	499 146,45
Total	**49 108 022,31**	**48 766 297,90**

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation**
Provision pour dépréciation des MP	-1 594 635,95	-1 265 733,33	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Provision pour dépréciation des produits finis	-3 830 304,62	-2 001 196,22	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Provision pour dépréciation des produits de seconde r	-595 496,60	-230 484,39	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Provision pour dépréciation - Défaut	-107 134,00	-37 968,15	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Total	**-6 127 571,17**	**-3 535 382,09**	

Provisions Inscrites au Bilan

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	205 200	800 979	187 000	819 179
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	222 155	391 112	222 155	391 112
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	4 013 470	4 951 968	837 259	8 128 180
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**4 440 825**	**6 144 059**	**1 246 414**	**9 338 471**
Prov. sur immobilisations incorporelles	8 878 000		910 000	7 968 000
Prov. sur immobilisations corporelles		1 282 000		1 282 000
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	25 895 506	47 564	3 269 755	22 673 315
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	3 535 382	6 127 571	3 535 382	6 127 571
Provisions sur comptes clients	29 799 286	4 966 006	1 193 695	33 571 597
Autres provisions pour dépréciation	1 287 797	163 940	107 552	1 344 185
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**69 395 971**	**12 587 081**	**9 016 384**	**72 966 668**
TOTAL GÉNÉRAL	73 836 797	18 731 140	10 262 798	82 305 139

© Sage

TABLEAU DES PROVISIONS

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour litiges sociaux et commerciaux	205 200,00	800 979,00	106 383,00	80 617,00	**819 179,00**
Autres provisions pour charges	629 259,00			479 259,00	**150 000,00**
Provisions pour Quote part de situation nette	3 384 211,46	4 951 968,00	358 000,00		**7 978 179,46**
Provisions pour pertes de change dettes fournisseurs	160 125,22	58 772,72	160 125,22		**58 772,72**
Provisions pour pertes de change des comptes courant	62 029,74	332 339,56	62 029,74	0,00	**332 339,56**
Total	**4 440 825,42**	**6 144 059,28**	**686 537,96**	**559 876,00**	**9 338 470,74**

État des Échéances des Créances et Dettes

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	22 699 800	783 004	21 916 796
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 704 744	234 850	2 469 894
TOTAL de l'actif immobilisé :	**25 404 544**	**1 017 854**	**24 386 690**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	33 454 624		33 454 624
Autres créances clients	48 408 917	48 408 917	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	78 947	78 947	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 128	78 128	
État - Impôts sur les bénéfices	7 500	7 500	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 307 980	2 307 980	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	27 417 527	27 417 527	
Débiteurs divers	53 285	53 285	
TOTAL de l'actif circulant :	**111 806 908**	**78 352 284**	**33 454 624**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 106 932	3 106 932	
TOTAL GÉNÉRAL	140 318 383	82 477 070	57 841 313

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1 806 817	1 806 817		
- à plus d' 1 an à l'origine	1 651 914		1 651 914	
Emprunts et dettes financières divers	45 891 706	11 761 774	34 129 932	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 437 987	23 437 987		
Personnel et comptes rattachés	2 390 533	2 390 533		
Sécurité sociale et autres organismes	4 256 557	4 256 557		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 311 429	2 311 429		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	125 607	125 607		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	170 579	170 579		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 167 861	6 167 861		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	88 210 990	52 429 144	35 781 846	

© Sage

Produits à Recevoir

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	814 428
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	7 204
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	821 631

© Sage

Charges à Payer

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 186 852
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 602 876
Dettes fiscales et sociales	4 139 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	3 527 081
TOTAL	15 456 147

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 106 932	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 106 932	

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTERIEURS	44 733	772000
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	8 866	778000
TOTAL	53 599	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	80 814	672000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (liees au plan de sauvegarde acceléré)	574 809	678000
TOTAL	655 623	

Les opérations non récurrentes d'un montant de 574 809€ correspondent à des charges engagées afin de couvrir le plan stratégique « New Beginnings »

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	170 764 292
PRODUCTION DE SERVICES	6 556 387
TOTAL	177 320 679

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	97 163 082
EXPORTATION ET LIVRAISONS INTRACOMMUNAUTAIRES	80 157 597
TOTAL	177 320 679

© Sage

Composition du Capital Social

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	52209	20
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	52209	20

© Sage

Engagements Financiers

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	2 924 025
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	2 167 905
Crédits documentaires	
TOTAL	5 091 930

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

© Sage

Tableau de variation des capitaux propres

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	1 044 180			1 044 180
Primes liées au capital social	3 600 670			3 600 670
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	104 418			104 418
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	88 954 732	(20 531 694)		68 423 038
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(20 531 694)	(794 545)	(20 531 694)	(794 545)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**73 172 306**	**(21 326 239)**	**(20 531 694)**	**72 377 761**

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	61 755	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(602 021)	
Résultat comptable (hors participation)	(540 266)	

© Sage

Effectif Moyen

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	94	
Agents de maîtrise et techniciens	170	
Employés	340	
Ouvriers		
TOTAL	604	

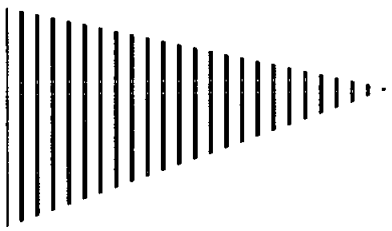
© Sage

Filiales et participations

Les montants de ce tableau sont exprimés en € :

en EURO Données de la liasse consolidée	Capital 2025	Réserves et report à nouveau 2025	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis 2025	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT 2025	Résultat Net Exercice 2025	Dividendes encaissés en N
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
BA&SH BELGIUM	6 200	1 741 543	100	6 200	6 200	63 119		5 268 950	167 250	
BA&SH MODA SPAIN	3 100	758 143	100	3 100	3 100	3 283 317		13 553 871	491 025	
BA&SH LONDON	11 460	296 309	100	12 656	12 656	1 342 181		12 265 299	389 282	
KNOPA SUD	10 000	46 711	51	5 100	5 100	69 463		918 847	14 099	
BA&SH ASIA	11	6 853 087	100	11	-	12 877 665	-	-	1 524 213	
BA&SH Macau	24 320	3 658 915	99,5		-	-	-	84 299	195 541	
BA&SH Hong Kong	109 300	4 511 706	100	-	-	1 440 491	-	4 989 066	113 271	
BA&SH Shanghai	2 675 200	17 224 767	100	-	-	19 573	-	30 198 013	7 204 788	
BA&SH Singapore	1	316 091	100	-		108 304		1 757 538	36 619	
BA&SH Taiwan	13 580	12 246	100	-		-		2 323 496	99 679	
OS RETAIL	12 500	742 936	100	563 897	563 897	-		2 011 646	65 875	
BA&SH AMERICA	1	7 611 122	100		-	696 684	-	25 201 933	3 453 935	
BA&SH Beverly Hills LLC	-	2 274 166	100	-	-			378 740	438 397	
BA&SH Retail LLC	-	1 895 679	100	-	-			655 046	629 351	
BA&SH Distribution LLC	-	19 693 283	100	-				7 291 929	4 356 901	
BA&SH Netherlands	100	295 794	100	100	100	1 093 359		7 860 913	277 484	
BA&SH Portugal	1 000	233 253	100	1 000		878 996		1 933 147	71 805	
BA&SH Danemark	6 694	624 277	100	6 812	-	782 491		927 336	39 681	
BA&SH Canada	62	1 572 701	100	69	69			3 196 973	98 669	
BA&SH Ireland	100	550 133	100	100	100	578 295		2 444 114	90 445	
BA&SH Norvège	2 533	658 340	100	3 047		501 397		213 050	140 341	
BA&SH Suède	4 621	-	100	1 233 685				-	33 338	
BA&SH SUISSE	107 370	4 590 499	100	7 982 446	5 239 340	-	-	9 301 062	541 466	
BA&SH GERMANY	25 000	3 418 512	100	15 000	-	4 197 879		9 927 974	85 543	
BA&SH Italie	10 000	133 120	100	660 000	208 346	789 384		3 066 964	65 226	
				-	-	-	-	-	-	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)						-	-	-	-	
KNOPA AVIGNON	10 000	187 933	49	4 900	4 900	60 573		748 414	22 617	
B. Renseignements globaux concernant les N/A										

Certifié conforme



BA&SH

Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

BA&SH

Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises

Au Président et à l'Associé Unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société BA&SH et en application des dispositions des articles L. 232-4 et L. 821-10 du Code de commerce, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication dans le délai réglementaire des documents et rapports visés aux articles L. 232-2 et L. 232-4 de ce code.

Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
Michel Azogui

Michel Azogui

Certifié conforme

ba&sh

29-35 Rue de Pastourelle
75003 PARIS

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

01/01/2025 au 31/12/2025



Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
BASH — Devise d'édition

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	13 453 503	11 102 160	2 351 343	3 327 486
Fonds commercial	15 568 996	7 968 000	7 600 996	10 365 997
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	96 429		96 429	176 381
TOTAL immobilisations incorporelles :	**29 118 927**	**19 070 160**	**10 048 768**	**13 869 864**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 862 289	1 566 918	295 371	290 300
Autres immobilisations corporelles	20 035 003	14 219 933	5 815 071	7 460 902
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	161 515		161 515	110 851
TOTAL immobilisations corporelles :	**22 058 807**	**15 786 850**	**6 271 957**	**7 862 053**
Immobilisations financières				
Participations	10 513 124	4 454 319	6 058 804	5 487 597
Créances rattachées à des participations	22 699 800	18 218 995	4 480 805	3 603 969
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				75 853
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 704 744	226 128	2 478 616	4 939 567
TOTAL immobilisations financières :	**35 917 667**	**22 899 442**	**13 018 225**	**14 106 987**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**87 095 401**	**57 756 452**	**29 338 949**	**35 838 904**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 128 234	1 594 636	2 533 598	3 797 794
En-cours de production	2 631 391		2 631 391	2 733 740
Produits finis	42 348 397	4 532 935	37 815 462	38 699 382
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**49 108 022**	**6 127 571**	**42 980 451**	**45 230 916**
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 000
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	81 863 541	33 571 597	48 291 943	47 158 685
Autres créances	30 602 760	1 344 185	29 258 575	42 765 949
Charges constatées d'avance	3 106 932		3 106 932	3 475 130
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**115 573 232**	**34 915 782**	**80 657 450**	**93 399 763**
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	14 508 225		14 508 225	393 884
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 203 584		4 203 584	3 731 146
TOTAL valeurs mobilières de placement :	**18 711 808**		**18 711 808**	**4 125 029**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**183 394 063**	**41 043 353**	**142 350 709**	**142 756 708**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)	7 387		7 387	7 387
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	391 112		391 112	218 888
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**270 887 963**	**98 799 805**	**172 088 158**	**178 821 887**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

BASH

PASSIF			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	dont versé	1 044 180	1 044 180	1 044 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			3 600 670	3 600 670
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			104 418	104 418
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			68 423 038	88 954 732
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(794 545)	(20 531 694)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			**72 377 762**	**73 172 306**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)				
Provisions pour risques			9 338 471	4 440 825
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)			**9 338 471**	**4 440 825**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 458 731	8 714 884
Emprunts et dettes financières diverses (2)			45 891 706	37 477 509
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 404 170	960 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			23 437 987	35 450 669
Dettes fiscales et sociales			9 084 127	10 374 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			170 579	338 445
Autres dettes			6 167 861	7 302 083
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III) (1)			**89 615 160**	**100 617 825**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			756 765	590 930
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			172 088 158	178 821 887

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

BASH

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	97 163 082	80 157 598	177 320 680	173 901 995
Montant net du chiffre d'affaires	**97 163 082**	**80 157 598**	**177 320 680**	**173 901 995**
Production stockée			1 277 018	(2 444 305)
Production immobilisée			423 688	448 980
Subventions			125 429	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			4 083 441	5 028 350
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			4 305 213	
Autres produits			2 702 761	1 483 090
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**190 238 230**	**178 418 111**
Achats de marchandises			70 020 946	67 556 845
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 659 153	5 502 831
Variation de stock			935 293	745 491
Autres achats et charges externes (1)			56 342 413	59 023 461
Impôts, taxes et versements assimilés			2 077 461	1 890 286
Salaires			22 523 526	22 139 296
Cotisations sociales			8 627 639	8 354 469
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 312 815	3 443 532
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 282 000	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 871 684	15 488 872
Dotations aux provisions			699 627	589 357
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			3 851 813	
Autres charges			2 113 011	1 434 308
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**187 317 379**	**186 168 750**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**2 920 851**	**(7 750 639)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
BASH
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**2 920 851**	**(7 750 639)**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	1 765 474	621 772
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	153 761	91 733
Reprises sur dépréciations et provisions	3 735 308	149 342
Différences positives de change	9 174	189 058
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**5 663 716**	**1 051 905**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 456 781	10 364 685
Intérêts et charges assimilées (3)	3 034 934	2 663 130
Différences négatives de change	31 096	177 781
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**8 522 812**	**13 205 596**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(2 859 096)**	**(12 153 691)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**61 756**	**(19 904 331)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**53 600**	**1 463 924**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**655 622**	**2 616 838**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(602 021)**	**(1 152 914)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		(862)
Impôts sur les bénéfices (X)	254 278	(524 689)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**195 955 547**	**180 933 940**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**196 750 091**	**201 465 634**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(794 544)**	**(20 531 694)**

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

© Sage

ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière ("en application du règlement n°2018-07 du 10 décembre 2018 et suivants") et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes sont établis pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;

- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes comptables présentés ci-dessous ;

- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

L'Autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, complété par le règlement ANC n°2023 du 7 juillet 2023.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'application de ce nouveau règlement a principalement conduit à une modification de la présentation des états financiers ainsi qu'au reclassement de certains agrégats, afin d'assurer leur conformité au nouveau référentiel comptable.

Ces changements n'ont pas d'incidence significative sur le résultat net ni sur la situation nette de la société.

La société Ba&sh a adopté la nouvelle présentation des états financiers prévue par le règlement ANC n°2022-06.

Elle a également procédé au reclassement de certaines charges et produits auparavant présentés en résultat exceptionnel, désormais classés en charges et produits d'exploitation, conformément aux nouvelles dispositions du Plan comptable général.

Les principaux changements portent sur :
- La suppression des comptes de transferts de charges : cette technique, qui permettait de neutraliser des charges entre différentes activités, est supprimée. Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, le montant des transferts de charges s'élevait à 1 922 572 € »
- La définition du résultat exceptionnel : il est désormais limité aux éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, aux écritures purement fiscales et aux corrections d'erreurs. Au 31/12/2025, les éléments exceptionnels ne comprennent que honoraires et charges liées au plan « New Beginnings », (Cf . Faits marquants)

Le bilan de l'exercice présente un total de 172 088 158 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 195 358 419 euros et un total charges de 196 152 964 euros, dégageant ainsi un résultat net, soit une perte de 794 545 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le temps passé par les développeurs à développer l'outil informatique est activé en contrepartie d'un compte de production immobilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, à savoir :

- Installations techniques : 1 à 5 ans linéaire
- Matériel outillage : 1 à 5 ans linéaire
- Agencements, aménagements : 4 à 15 ans linéaire
- Mobilier matériel de bureau : 2 à 10 ans linéaire
- Matériel informatique : 2 à 10 ans linéaire
- Immobilisations incorporelles : 1 à 9 ans linéaire

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur valeur d'achat.
Le poste des immobilisations incorporelles inclut principalement les droits au bail de boutiques essentiellement en France.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée.
La valeur d'utilité est fondée sur un multiple de résultat d'exploitation qui sera généré par les boutiques, auquel est retranchée une quote-part des frais de direction du réseau et des services afférents.

Au 31/12/2025, tous les droits au bail des établissements ci-dessous énumérés sont cédés entrainant une diminution de l'actif incorporel d'un montant 3 595 001€.

- Croix rouge
- Tours
- Saint Dominique
- Orléans
- Reims
- Tournelles

De manière concomitante, une reprise de dépréciation d'un montant de 830 000€ correspondant à ces cessions a été comptabilisé.
Le reliquat de 80 000€ de la diminution du droit au bail de la Défense correspond à un ajustement de valeur brute suite à protocole d'accord.

Immobilisations financières

Les titres des filiales figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition (prix d'acquisitions et frais y afférents).

Une provision pour dépréciation des titres est constituée dès lors que la quote-part détenue dans la situation nette de la filiale devient inférieure à la valeur brute des titres détenus.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent aux comptes courants d'associés et aux dépôts de garantie.

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de non-recouvrement est identifié.

En 2025, les titres de participations ont fait l'objet conformément aux principes comptables
- d'une dépréciation en vigueur pour un montant de 11 €
- d'une reprise de dépréciation pour un montant de 571 218€

En 2025, les créances rattachées à des participations ont fait l'objet conformément aux principes comptables
- d'une dépréciation en vigueur pour un montant de 47 553 €
- d'une reprise de dépréciation pour un montant de 2 698 538€

En 2025, les comptes courants ont fait l'objet conformément aux principes comptables
- d'une dépréciation en vigueur pour un montant de 163 940 €
- d'une reprise de dépréciation pour un montant de 107 552€

De manière concomitante, une dotation nette relative aux créances commerciales inter compagnies a été constatée pour un montant total de 3 704 576 €, correspondant à :

- des dotations d'un montant de 4 444 617€ :
- des reprises d'un montant de 740 041€.

Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables, qui résultent des activités de la société. Ces effets s'appliquent à des domaines aussi variés que les relations avec les tiers et les salariés de l'entreprise ou le calcul de l'impôt. Ces situations font l'objet de provisions appropriées dont les montants sont revus régulièrement conformément aux règles comptables en vigueur.

Stocks et en cours

Le prix de revient des stocks est constitué du coût de production (produits finis) ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) et de frais afférents à la création.

L'estimation des frais afférents à la création tient compte d'une quote-part des coûts salariaux des équipes de stylistes et modélistes.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production, celui-ci étant constitué des coûts salariaux des équipes de stylistes et modélistes. Ils correspondent à la période de conception des collections pour lesquelles la phase de production n'a pas encore démarré. En 2025, comme depuis 2018, la base de calcul des en-cours de production tient compte des neuf derniers mois de la période.

Les provisions pour dépréciation des stocks (produits finis et matières) sont déterminées en fonction de leur obsolescence (saison et collections), de leur perspective d'écoulement et de leur valeur de réalisation. La méthode appliquée pour le calcul des provisions pour dépréciation de stocks de produits finis au 31 décembre 2025 a évolué depuis l'année dernière, l'analyse des prévisions d'écoulement des stocks résiduels ayant montré la nécessité de réaliser des dépréciations complémentaires à hauteur de 10% sur les saisons 2022 et 2023.
La méthode appliquée pour le calcul des provisions pour dépréciation de stocks de matières premières a cependant été ajustée depuis 2021 afin de tenir compte de l'obsolescence des matières.

Créances et dettes

Ba&sh distribue ses produits à la fois dans son réseau de boutiques détenues en propre, en affiliation ainsi que dans des boutiques partenaires dans le cadre de son activité Wholesale.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en utilisant le cours de clôture lors de la clôture de l'exercice comptable.

Conformément aux règles comptables françaises définies par le plan comptable général, règlement ANC n° 2015-05 approuvé par arrêté ministériel du 28 décembre 2015, les pertes et gains de change sont ventilés selon leur origine commerciale ou financière. Le résultat net de change sur créances et dettes commerciales s'élève à un gain de 657 827 euros et figure dans le résultat d'exploitation. Cette méthode n'a pas changé depuis 2018.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les provisions tiennent notamment compte de l'âge des créances.

A la clôture de l'exercice, les créances douteuses identifiées correspondent principalement à des créances inter-compagnies.

Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées de comptes courants détenus avec les filiales de ba&sh.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture lors de la clôture de l'exercice comptable.

Dans le cadre de notre activité digitale et des ventes réalisées sur notre site web E-SHOP, les partenaires monétiques Adyen, Paypal et Amex assurent le traitement des transactions.

A la clôture de l'exercice, ces partenaires détenaient les encaissements des ventes des derniers jours de l'année soit 304 K€ au 31/12/2025 (219 k€ auprès de Paypal, 85 k€ auprès d'Adyen et Amex). L'an dernier, ce montant était de 591 K€ au 31/12/2024 (367 k€ auprès de Paypal, 224 k€ auprès d'Adyen et Amex). Ces montants sont comptabilisés en disponibilités.

Couverture de change et instruments dérivés

La société ba&sh applique le règlement ANC n°2015-05.

La majeure partie du chiffre d'affaires est libellée en euros. Cependant, une partie des fournisseurs est payée en dollars américains et en yuans chinois, tandis que les ventes dans ces devises ne permettent pas de couvrir intégralement les achats correspondants. Ba&sh a donc mis en place une stratégie de couverture claire et un portefeuille de couvertures à court / moyen terme afin de sécuriser les taux de conversion de la partie de ses achats libellée en USD et CNY, dans le but d'avoir une prévision dans les décaissements futurs et de minimiser l'incidence du risque de change. Les risques de liquidité et de trésorerie sont bien maîtrisés via une planification budgétaire rigoureuse et un suivi avec Forex Finance.

La société a donc contracté plusieurs contrats de couvertures de change, dont certains sont actifs au 31/12/2025.

Les principes de la comptabilité de couverture s'appliquent dès lors que l'opération est identifiée comme telle en gestion et que le nominal des instruments de couverture correspond aux sous-jacents à couvrir. Quand les opérations ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une opération de couverture, les positions doivent être évaluées à leur juste valeur au bilan (mark to market) et dès qu'il existe une perte latente, une provision pour risques et charges est comptabilisée.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par les affiliés et les grands magasins (concessions) est comptabilisé, dans les comptes de ba&sh, déduction faite de la commission perçue par le partenaire, agissant en tant que commissionnaire.

Le chiffre d'affaires réalisé en ligne (web) comme auprès des partenaires wholesale est comptabilisé dans les comptes au moment de l'expédition des produits (sortie de l'entrepôt).

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Résultat exceptionnel

En application du réglement ANC 2022-06, sont comptabilisés en résultat exceptionnels les charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel.

2. AUTRES ELEMENTS

Actionnariat

Ba&sh SAS est détenue à 100% par la société Financière ba&sh SAS.

Consolidation

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	**Nom** : Muse holding
	Siège : 29-35 Rue pastourelle
	N° siret : 910 784 198 00038
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : Chez Ba&sh

Intégration fiscale

La société Ba&sh SAS a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe est ainsi constitué de la société mère Muse Holding SAS, de ses filiales Financière ba&sh et Ba&sh.

Aux termes de la convention fiscale, la répartition de la charge des impôts obéit aux principes suivants :

1. La charge d'impôt (IS et contributions) supportée par la Filiale, au titre de chaque exercice d'intégration, sera identique à celle qu'elle aurait eu à constater si elle avait été imposée séparément ; il est ainsi retenu le principe de neutralité ;
2. La Filiale ne pourra, pour la détermination de son résultat fiscal, imputer d'éventuelles plus-values nettes à long terme sur son déficit net, et/ou renoncer au régime des sociétés mère et filiales, qu'avec l'accord exprès de la Société intégrante ;
3. L'économie d'IS et de contributions qui résultera de l'application de ce régime de fiscalité de groupe sera définitivement acquise à la Société intégrante.

En conséquence, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Le total des déficits restants à reporter s'élève à 11 140 146€ au 31/12/2025. Le tableau ci-dessous récapitule les crédits d'impôt au 31/12/2025.

Tableau des crédits d'impôts (Art. 833-2)	
Autres crédits d'impôts	8 119,00
Dons sur stock	
Autres crédits d'impôts	73 712,00
Dons en numéraire	
Total	**81 831,00**

Engagements de retraite

Les engagements de l'entreprise au regard des indemnités de fin de carrière sont évalués chaque année selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est conforme à la recommandation ANC 2013-02.
Les engagements de départ à la retraite sont évalués à 448 K€. Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, mais présentés comme des engagements hors bilan.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

Hypothèses	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3.90%	3.4%	3.2%
Table de mortalité	INSEE 2017-2019	INSEE 2017-2019	INSEE 2017-2019
Turnover			
Cadres	Fort	Fort	Fort
Agents de maîtrise	Fort	Fort	Fort
Employés	Fort	Fort	Fort
Taux de charges sociales	45%	45%	45%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Mode de départ en retraite	Départ Volontaire 100%	Départ Volontaire 100%	Départ Volontaire 100%

Transactions avec les parties liées

Pour des raisons de confidentialité, le détail des transactions avec les parties liées n'est pas communiqué. Il est toutefois précisé qu'aucune convention n'a été conclue à des conditions dérogatoires aux conditions normales de marché.

Formation Professionnelle

	2025	*2024*
Nombres d'heures de formation	4 288	2 598
Nombres de personnes formées	325	293
Montant dépensé pour les actions de formation	328 545	332 537
Montant dépensé pour les actions de formation par apprentissage	113 680	18 894
Montant dépensé pour les formation obligatoires	17 661	26 452

3. FAITS MARQUANTS

Négociations du groupe avec ses créanciers

Le groupe Muse holding dont ba&sh est la principale filiale a été touché par la crise du luxe accessible, qui s'explique par plusieurs facteurs : la fragmentation du marché, l'essor de la seconde main, l'inflation, et un contexte international complexe.

C'est dans ce contexte que le groupe Muse holding a entamé des négociations avec ses partenaires bancaires, les organismes sociaux et l'administration fiscale en engageant une procédure de sauvegarde accélérée laquelle ayant pris fin en avril 2025.

Les principaux termes de cette procédure sont les suivants :

- un apport de new money de la part des actionnaires existants à hauteur de 15 M€ au niveau de Muse holding
- un report de maturité des dettes au titre des tranches A et B et du RCF au 31 décembre 2028 au titre de leur capital et de leurs intérêts au niveau de Muse holding ;
- une conversion des obligations convertibles octroyées aux actionnaires et aux managers ainsi qu'une conversion du crédit-vendeur en actions de préférence de catégorie B et C donnant le droit de percevoir une partie des produits issus de la cession envisagée selon la répartition fixée dans la waterfall au niveau de Muse holding ;
- l'abandon de toute dette non payée dans le cadre de la cascade de répartition des produits de cession entre créanciers financier et actionnaire au niveau de Muse holding.

A noter également :

- la conversion du découvert bancaire du crédit agricole en dette bancaire pour un montant de 1 651 914 €uros
- La reconduction du plan d'apurement des dettes fiscales et sociales lequel prendra fin en 2026.

Le plan stratégique « New Beginnings », conçu par les cofondateurs, a produit ses premiers effets tangibles dès 2025 : retour à la profitabilité du modèle opérationnel et maîtrise renforcée des coûts. Ce plan repose sur quatre piliers : une gestion dynamique et premiumisée du réseau de magasins, un recentrage créatif de l'offre, une réaffirmation forte de l'identité de marque et une optimisation de l'efficacité opérationnelle.

Sur l'année 2025 il a été procédé à la fermeture de 11 boutiques en France tandis qu'aucune n'a été ouverte.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Immobilisations

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	32 292 902		609 185
TOTAL immobilisations incorporelles :	**32 292 902**		**609 185**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 117 265		130 170
Installations générales, agencements et divers	13 642 748		1 428 295
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 558 825		496 895
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	110 851		149 615
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**22 429 689**		**2 204 975**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 513 124		
Autres titres immobilisés	75 853		47 353
Prêts et autres immobilisations financières	29 616 644		2 314 072
TOTAL immobilisations financières :	**40 205 621**		**2 361 425**
TOTAL GÉNÉRAL	94 928 212		5 175 585

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		3 783 159	29 118 928	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**3 783 159**	**29 118 928**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels	172	384 974	1 862 289	
Inst. générales, agencements et divers	420 907	1 013 455	13 636 681	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 251	656 146	6 398 322	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		98 952	161 515	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**422 330**	**2 153 527**	**22 058 807**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			10 513 124	
Autres titres immobilisés		75 853		
Prêts et autres immo. financières		6 526 173	25 404 544	
TOTAL immobilisations financières :		**6 602 026**	**35 917 667**	
TOTAL GÉNÉRAL	422 330	12 538 712	87 095 402	

© Sage

Amortissements

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	9 545 038	1 569 928	12 806	11 102 160
TOTAL immobilisations incorporelles :	**9 545 038**	**1 569 928**	**12 806**	**11 102 160**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 826 965	111 686	371 733	1 566 918
Inst. générales, agencements et divers	7 242 248	1 106 554	816 066	7 532 737
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	5 498 424	532 575	625 803	5 405 195
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**14 567 636**	**1 750 815**	**1 813 602**	**14 504 850**
TOTAL GÉNÉRAL	24 112 674	3 320 743	1 826 409	25 607 010

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 569 928		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 569 928**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	111 686		
Installations générales, agencements et divers	1 481 506		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	671 100		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**2 264 292**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 834 220		

© Sage

STOCKS ET DEPRECIATIONS

Les montants de ce tableau sont exprimés en € :

Stocks et en-cours		
Postes	**Exercice N**	**Exercice N-1**
Stocks de Matières Premières	4 128 234,28	5 063 527,38
En-cours de production	2 631 391,29	2 733 739,77
Stocks de produits finis - Boutiques	9 747 010,86	11 044 896,78
Stocks de produits finis - Dépôt	30 567 562,96	28 800 057,92
Stocks de produits finis - Défectueux	937 549,87	624 929,60
Stocks de produits de seconde main	1 096 273,05	499 146,45
Total	**49 108 022,31**	**48 766 297,90**

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation**
Provision pour dépréciation des MP	-1 594 635,95	-1 265 733,33	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Provision pour dépréciation des produits finis	-3 830 304,62	-2 001 196,22	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Provision pour dépréciation des produits de seconde r	-595 496,60	-230 484,39	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Provision pour dépréciation - Défaut	-107 134,00	-37 968,15	méthode statistique selon l'ancienneté et la qualité
Total	**-6 127 571,17**	**-3 535 382,09**	

Provisions Inscrites au Bilan

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	205 200	800 979	187 000	819 179
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	222 155	391 112	222 155	391 112
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	4 013 470	4 951 968	837 259	8 128 180
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**4 440 825**	**6 144 059**	**1 246 414**	**9 338 471**
Prov. sur immobilisations incorporelles	8 878 000		910 000	7 968 000
Prov. sur immobilisations corporelles		1 282 000		1 282 000
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	25 895 506	47 564	3 269 755	22 673 315
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	3 535 382	6 127 571	3 535 382	6 127 571
Provisions sur comptes clients	29 799 286	4 966 006	1 193 695	33 571 597
Autres provisions pour dépréciation	1 287 797	163 940	107 552	1 344 185
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**69 395 971**	**12 587 081**	**9 016 384**	**72 966 668**
TOTAL GÉNÉRAL	73 836 797	18 731 140	10 262 798	82 305 139

© Sage

TABLEAU DES PROVISIONS

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour litiges sociaux et commerciaux	205 200,00	800 979,00	106 383,00	80 617,00	**819 179,00**
Autres provisions pour charges	629 259,00			479 259,00	**150 000,00**
Provisions pour Quote part de situation nette	3 384 211,46	4 951 968,00	358 000,00		**7 978 179,46**
Provisions pour pertes de change dettes fournisseurs	160 125,22	58 772,72	160 125,22		**58 772,72**
Provisions pour pertes de change des comptes courant	62 029,74	332 339,56	62 029,74	0,00	**332 339,56**
Total	**4 440 825,42**	**6 144 059,28**	**686 537,96**	**559 876,00**	**9 338 470,74**

État des Échéances des Créances et Dettes

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	22 699 800	783 004	21 916 796
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 704 744	234 850	2 469 894
TOTAL de l'actif immobilisé :	**25 404 544**	**1 017 854**	**24 386 690**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	33 454 624		33 454 624
Autres créances clients	48 408 917	48 408 917	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	78 947	78 947	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 128	78 128	
État - Impôts sur les bénéfices	7 500	7 500	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 307 980	2 307 980	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	27 417 527	27 417 527	
Débiteurs divers	53 285	53 285	
TOTAL de l'actif circulant :	**111 806 908**	**78 352 284**	**33 454 624**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 106 932	3 106 932	
TOTAL GÉNÉRAL	140 318 383	82 477 070	57 841 313

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1 806 817	1 806 817		
- à plus d' 1 an à l'origine	1 651 914		1 651 914	
Emprunts et dettes financières divers	45 891 706	11 761 774	34 129 932	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 437 987	23 437 987		
Personnel et comptes rattachés	2 390 533	2 390 533		
Sécurité sociale et autres organismes	4 256 557	4 256 557		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 311 429	2 311 429		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	125 607	125 607		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	170 579	170 579		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 167 861	6 167 861		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	88 210 990	52 429 144	35 781 846	

© Sage

Produits à Recevoir

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	814 428
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	7 204
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	821 631

© Sage

Charges à Payer

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 186 852
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 602 876
Dettes fiscales et sociales	4 139 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	3 527 081
TOTAL	15 456 147

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 106 932	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 106 932	

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTERIEURS	44 733	772000
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	8 866	778000
TOTAL	53 599	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	80 814	672000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (liees au plan de sauvegarde accelere)	574 809	678000
TOTAL	655 623	

Les opérations non récurrentes d'un montant de 574 809€ correspondent à des charges engagées afin de couvrir le plan stratégique « New Beginnings »

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	170 764 292
PRODUCTION DE SERVICES	6 556 387
TOTAL	177 320 679

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	97 163 082
EXPORTATION ET LIVRAISONS INTRACOMMUNAUTAIRES	80 157 597
TOTAL	177 320 679

© Sage

Composition du Capital Social

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	52209	20
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	52209	20

© Sage

Engagements Financiers

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	2 924 025
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	2 167 905
Crédits documentaires	
TOTAL	5 091 930

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

© Sage

Tableau de variation des capitaux propres

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	1 044 180			1 044 180
Primes liées au capital social	3 600 670			3 600 670
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	104 418			104 418
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	88 954 732	(20 531 694)		68 423 038
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(20 531 694)	(794 545)	(20 531 694)	(794 545)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**73 172 306**	**(21 326 239)**	**(20 531 694)**	**72 377 761**

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	61 755	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(602 021)	
Résultat comptable (hors participation)	(540 266)	

© Sage

Effectif Moyen

BASH

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 24/06/26
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	94	
Agents de maîtrise et techniciens	170	
Employés	340	
Ouvriers		
TOTAL	604	

© Sage

Filiales et participations

Les montants de ce tableau sont exprimés en € :

en EURO Données de la liasse consolidée	Capital 2025	Réserves et report à nouveau 2025	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis 2025	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT 2025	Résultat Net Exercice 2025	Dividendes encaissés en N
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
BA&SH BELGIUM	6 200	1 741 543	100	6 200	6 200	63 119	-	5 268 950	167 250	
BA&SH MODA SPAIN	3 100	758 143	100	3 100	3 100	3 293 317	-	13 553 871	491 025	
BA&SH LONDON	11 460	296 309	100	12 656	12 656	1 342 181	-	12 265 299	389 282	
KNOPA SUD	10 000	46 711	51	5 100	5 100	68 463	-	918 847	14 099	
BA&SH ASIA	11	- 6 853 087	100	11	-	12 877 665	-	-	- 1 524 213	
BA&SH Macau	24 320	- 3 658 915	99,5	-	-	-	-	84 299	- 155 541	
BA&SH Hong Kong	109 300	- 4 511 706	100	-	-	1 440 491	-	4 989 066	113 271	
BA&SH Shanghai	2 675 200	- 17 224 767	100	-	-	19 573	-	30 198 013	- 7 204 788	
BA&SH Singapore	1	- 316 091	100	-	-	108 304		1 757 538	38 619	
BA&SH Taiwan	13 580	- 12 246	100	-	-	-	-	2 323 496	99 679	
OS RETAIL	12 500	742 936	100	563 897	563 897	-	-	2 011 846	65 875	
BA&SH AMERICA	1	- 7 611 122	100	-	-	696 684	-	25 201 933	3 453 935	
BA&SH Beverly Hills LLC	-	- 2 274 166	100	-	-			378 740	- 438 397	
BA&SH Retail LLC	-	- 1 895 679	100	-	-			655 046	- 629 351	
BA&SH Distribution LLC		- 19 693 283	100	-	-			7 291 929	- 4 356 901	
BA&SH Netherlands	100	295 794	100	100	100	1 093 359	-	7 860 913	277 484	
BA&SH Portugal	1 000	233 253	100	1 000	-	878 996		1 833 147	71 805	
BA&SH Danemark	6 694	- 624 277	100	6 812	-	782 491	-	927 336	- 39 681	
BA&SH Canada	62	- 1 572 701	100	69	69		-	3 196 973	98 669	
BA&SH Ireland	100	550 133	100	100	100	578 295	-	2 444 114	90 445	
BA&SH Norvège	2 533	- 658 340	100	3 047	-	501 397	-	213 050	- 140 341	
BA&SH Suède	4 621	-	100	1 233 685	-	-	-	-	- 33 338	
BA&SH SUISSE	107 370	4 590 499	100	7 982 446	5 239 340	-	-	9 301 062	541 466	
BA&SH GERMANY	25 000	- 3 419 512	100	15 000	-	4 197 879	-	9 927 974	85 543	
BA&SH Italie	10 000	133 120	100	660 000	208 346	789 384	-	3 066 964	65 226	
				-	-	-	-	-	-	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				-	-	-	-	-	-	
KNOPA AVIGNON	10 000	187 933	49	4 900	4 900	60 573		748 414	22 617	
B. Renseignements globaux concernant les N/A										

Index

BASH - Page de garde 1
Bilan Actif SB 2
Bilan Passif SB 3
Compte de résultat premiere partie SB 4
Compte de résultat seconde partie SB 5
BASH - Annexe revu CAC 6
Immobilisations 15
Amortissements 16
BASH - STOCKS ET DEPRECIATION 17
Provisions inscrites au bilan 18
BASH - TABLEAU DES PROVISIONS 19
Etat des échéances des créances et des dettes 20
Produits à recevoir 21
Charges à payer 22
Charges et produits constatés d'avance 23
detail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles 24
Ventilation du chiffre d'affaires net 25
Composition du capital social 26
engagements financiers 27
Variation des capitaux propres 28
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 29
Effectif moyen 30
BASH - Filiales et Participations 31

© Sage